



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 25, rue François-Bruneau F - 44000 NANTES ☎ 06.38.79.52.73

Le mystère de la sixième dizaine...

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Les pèlerins de Lourdes ont été intrigués par un mystérieux détail : la Vierge couronnée dominant l'esplanade du sanctuaire porte au bras un chapelet comptant non pas cinq dizaines, mais six !

A vrai dire, Lourdes n'est pas le seul endroit où l'on trouve cette particularité. On peut voir une statue de ce genre, à l'entrée du parking de la maison de retraites spirituelles de Gastines, au prieuré Saint Louis-Marie Grignon de Montfort ou, encore, en Franche-Comté aux abords de l'abbaye cistercienne de *La Grâce-Dieu*. La représentation de l'Immaculée avec un chapelet à 6 dizaines n'est-elle qu'une erreur du sculpteur ? Essayons d'éclaircir la question, avec quelques éléments autres que ceux qu'on peut trouver sur internet.

❖ Le Très Cher Frère Paul (+2004), des Ecoles chrétiennes, m'a offert il y a quelques années un chapelet de sa congrégation : il comporte six dizaines. Il m'a expliqué, à ce sujet, plusieurs choses. Tout d'abord, que le chapelet quotidien du séminaire Saint-Sulpice avait six dizaines et que c'était une tradition léguée par le fondateur, Monsieur Olier. Les trois premières dizaines s'adressent à Marie, *Epouse du Père, Mère du Verbe et Temple du Saint-Esprit* ; les trois dernières invoquent Marie, *Joie de l'Eglise triomphante, Reine de l'Eglise militante et Consolatrice de l'Eglise souffrante*. Il m'a ensuite expliqué que la sixième dizaine était récitée, dans sa congrégation, en l'honneur de l'Immaculée Conception. Il m'a aussi informé que le manuel des *Frères des Ecoles chrétiennes* (pp. 192-193) donne des indications sur le *Chapelet de sainte Brigitte* (+1373) : « *Le chapelet de sainte Brigitte, ainsi appelé parce que son institution et sa première propagation remonte à sainte Brigitte, se compose de six dizaines d'Ave Maria... [...]. En le récitant, on se propose d'honorer, [...] par les soixante-trois Ave, les soixante-trois années que, selon la croyance commune, cette divine Mère vécut sur la terre.* » Le manuel précise que les papes Léon X, Clément XI, Benoît XIV et Léon XIII ont enrichi le chapelet de sainte Brigitte de nombreuses indulgences.

❖ Le livre intitulé *Le Carmel*, de Robert Serrou et de Pierre Vals (Paris, 1953), explique les cérémonies de profession religieuse de la carmélite et signale, à cette occasion, que « *La ceinture de cuir, le scapulaire brun et le grand chapelet à six dizaines, terminé par une médaille, ainsi que le crucifix de l'ordre lui sont remis* » (p. 79). La page 80 du même livre comporte une photo où l'on voit très bien les six dizaines du chapelet de la carmélite. Cependant, ce chapelet à six dizaines n'était en usage que chez les Carmélites dépendant des Carmes. Voici les explications qu'ont données les carmélites de Quiévrain en Belgique : « *Seules les carmélites d'obéissance des carmes portent ce chapelet. Pour les autres, sous l'autorité de l'évêque du lieu [dans une situation ecclésiale normale, n.d.l.r.]... (dont nous faisons partie), les carmélites portent un chapelet à cinq dizaines. On le remarque d'ailleurs facilement sur les photos de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ou de la bienheureuse Elisabeth de la Trinité. Les sœurs anciennes croient se souvenir que la sixième dizaine, pour les mystères joyeux, était pour honorer l'Immaculée Conception ; dans les mystères douloureux, la Compassion de la très sainte Vierge ; dans les mystères glorieux, Notre-Dame du Mont-Carmel ou Marie Médiatrice de toutes grâces que nous fêtons à la fin de l'octave de la fête de Notre-Dame du Mont Carmel, le 23 juillet.* » Les sœurs de Quiévrain ont aussi recueilli le témoignage d'une sœur qui était « sous les Carmes » disant que sainte Bernadette offrait cette dizaine pour les âmes du Purgatoire (cf. Lettre du 7 mars 2008).

❖ Une autre solution du problème a été donnée par une personne habitant Lourdes : « *Le chapelet à six dizaines était le chapelet basque, et la sixième dizaine était dite en action de grâce pour la propagation de la foi. La statue de la Vierge couronnée dans le domaine de Lourdes porte sur le bras le chapelet à six dizaines, et il y a aussi un de ces chapelets sur le mur de la maison où sainte Bernadette vivait à Bartrès* » (Lettre du 2 août 2004). En 2003, une fidèle de la Tradition a eu l'occasion d'acheter un chapelet à six dizaines dans un magasin de Lourdes à l'occasion du pèlerinage du Christ-Roi.

❖ Le problème de la Vierge couronnée reste entier. Historiquement, la question n'est pas claire. En 1880, un an après la mort de Bernadette, l'entreprise Raffi de Lourdes réalise des statues de Notre-Dame avec des chapelets à six dizaines. Dans une lettre du 26 juin 1880, la maison Raffi déclare avoir agit ainsi sur instance de Bernadette. De là, s'en est suivie une longue dispute qui n'a jamais été tranchée, et qui ne pourra pas l'être, sur l'apparition de la Vierge : est-elle apparue, oui ou non, avec un chapelet « brigittin » (à six dizaines) ou un chapelet « dominicain » (à cinq dizaines) ?

❖ Il semble, cependant, historiquement probable que Bernadette ait possédé un chapelet à six dizaines. A partir de ce fait, je me permets deux hypothèses. La première : la Vierge serait apparue avec un chapelet à six dizaines pour se conformer à la coutume locale. En effet, dans les faits mystiques, le Bon Dieu a généralement coutume de s'adapter à la psychologie du sujet qui en est gratifié. Cela se vérifie, par exemple, dans les cas de stigmatisation qui se réalise dans la paume des mains et non pas à l'endroit des poignets (cf. le Dr Barbet), comme dans le cas du Padre Pio. La seconde : la Vierge n'est pas apparue avec un chapelet à six dizaines, mais elle a été représentée selon la coutume du pays. En effet, Mgr Trochu, qui, dans son livre sur *Sainte Bernadette Soubirous*, reconstitue, à partir de quatre récits de Bernadette, la première apparition à Lourdes, affirme simplement : « *Son chapelet, aux grains blancs très espacés, n'est pas un rosaire proprement dit : il n'a que cinq dizaines comme celui de la voyante* » (E. Vitte, Lyon, Bellecour, 1953, p. 84). Un détail aurait-il échappé au grand biographe ?

❖ Concluons en disant que : 1. Le chapelet à six dizaines de Notre-Dame de Lourdes ne relève pas d'une pure erreur de sculpteur. 2. Il existe une tradition approuvée par l'Eglise de pratiquer, sous des motifs divers, la sixième dizaine de chapelet. Saint Louis-Marie de Montfort, qui a fait son séminaire à Saint-Sulpice, ne signale-t-il pas cette dévotion des six dizaines dans son *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge* ? : « *On peut dire aussi un chapelet de six ou sept dizaines en l'honneur des années qu'on croit que la Sainte Vierge a vécu sur la terre* » (n° 116). Concluons donc en faveur de la « sainte liberté des enfants de Dieu » à ce sujet. ☩

Abbé Guy Castelain+

N.B. On peut se procurer des chapelets à six dizaines, d'une exceptionnelle qualité et beauté, à l'Ecole Saint-Jean-Baptiste de La Salle, afin d'honorer la Vierge Marie par la sixième dizaine quotidienne en l'honneur de l'Immaculée Conception.

Prix : 25 € franco de port. ☎ 03.21.22.00.04.
Adresse : rue du Perroy F-62690 Camblain-l'Abbé

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

Rappel du plan : introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). **Chapitre I.** Nécessité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (14-59). **Chapitre II. Nature de la vraie dévotion à la Sainte Vierge** (60-119). 1° vérité : Jésus-Christ est la fin dernière de la dévotion à la très sainte Vierge Marie (61-67). 2° vérité : **Nous appartenons à Jésus-Christ et à Marie en qualité d'esclaves** (68-77). § 1. Esclave de Jésus-Christ (68). § 2. **Le serviteur et l'esclave** (69-71). 1) Définition (69). 2) **Divisions de l'esclavage** (70).

§ II – Le Serviteur et l'esclave, suite.

2) Divisions de l'esclavage (70).

L'esclavage et son application aux créatures par rapport à Dieu (n° 70) : « *Il y a trois sortes d'esclavages : un esclavage de nature, un esclavage de contrainte, un esclavage de volonté ou d'amour.* »

a) **L'esclavage de nature** est celui qui naît dans cette condition, par exemple, dans la loi romaine, tous les enfants qui naissent d'une mère esclave¹. « *Toutes les créatures sont esclaves de Dieu en cette première manière : Domini est terra et plenitudo ejus* ». C'est-à-dire : « *Au Seigneur appartient la terre avec tout ce qu'elle renferme* »².

De par le fait de la création et de la conservation, nous dépendons physiquement de Dieu, notre première cause. De par le fait de notre tendance à la béatitude, nous ne pouvons trouver qu'en Lui le bonheur qui nous manque et que notre volonté recherche nécessairement dans tous ses actes, même les plus libres et les plus spontanés. Au point de vue physique et par droit de nature, nous sommes donc bien reliés à Dieu par les liens de la servitude, c'est-à-dire de l'esclavage.

Cet esclavage est-il déshonorant ?

Il le serait pour une créature intelligente et libre, si Dieu la privait de la liberté d'agir à sa guise. Mais Il dédaigne les hommages de ce genre. « *Après avoir créé l'homme, dit l'Ecclésiastique³, Il le laissa dans les mains de son conseil* », libre de reconnaître ou de ne pas reconnaître la domination divine, se réservant seulement de traiter chacun selon son mérite. Celui qui reconnaît cette domination et qui s'y soumet n'est donc pas plus esclave que les autres. Il ne renonce pas à sa liberté, au contraire, il

¹ *Éléments de Droit Romain.* Gaston May, n° 22, p. 68.

² Ps. XXIII, 1.

³ XV, 14.

l'accepte comme le bien suprême, et aussitôt il la consacre à Dieu, en lui faisant accomplir tout à fait librement ce que Dieu veut qu'elle accomplisse tout à fait librement aussi. La moindre attaque à la liberté de notre hommage, le prive de sa valeur et de son mérite.

b) **L'esclave de contrainte** est celui qui, n'ayant pas voulu reconnaître la domination légitime du maître dont il dépendait par nature, est maintenu de force et contre sa volonté dans la soumission à ce maître. Nous en avons un exemple dans les camps pénitenciers, mais surtout, par rapport à Dieu, dans « *les démons et les damnés* ». Ils n'ont pas voulu accomplir la volonté divine, quand ils étaient libres de se soumettre ou de se révolter. Maintenant la volonté divine s'accomplit en eux. Cet esclavage, tout en glorifiant la puissance et la justice divines, est le comble du déshonneur pour ceux qui y sont astreints. Car il montre la folie dont ils se sont rendus coupables, en méprisant la miséricorde de celui dont ils ne pouvaient fuir la justice.

c) **L'esclave d'amour** est celui, qui non seulement se soumet de bon cœur à l'autorité de son maître, mais refuserait de le quitter, si celui-ci offrait la liberté. Ainsi faisaient beaucoup d'esclaves chrétiens, affranchis par leurs maîtres également chrétiens. « *Les justes et les saints sont esclaves de Dieu en cette troisième manière.* » Loin d'être cet homme abject, dont l'antiquité nous a transmis le souvenir, l'esclave d'amour est le seul qui soit vraiment libre et digne de sa condition humaine. Il règne sur ses passions. Il évite toute dégradation. Il tend vers sa fin dernière en chacun de ses actes. En un mot, il est le seul qui soit dans la vérité.

« *L'esclavage de volonté* » est donc bien « *le plus parfait* ». Mais il est aussi « *le plus glorieux pour Dieu* ». Car l'esclave d'amour « *fait choix par-dessus toutes choses de Dieu et de son service* » à tel point que « *même si la nature ne l'y obligeait pas* », il ne s'en soumettrait pas moins à son souverain pouvoir, par la simple inclination de son cœur. Et par conséquent pour Dieu « *qui regarde le cœur* », selon la parole de Dieu à Samuel au sujet de David : « *L'homme regarde le visage, mais Jahweh regarde le cœur* »¹ ; pour Dieu qui « *demande le cœur* » avec une telle insistance : « *Mon fils, donne-moi ton cœur* »² ; pour Dieu « *qui s'appelle le Dieu du cœur* » et de la volonté amoureuse, selon la parole du psalmiste³ : « *Vous êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pendant l'éternité* » ; rien ne peut être plus agréable qu'une obéissance aussi spontanée.

A suivre.



Le dogme médité dans le Rosaire à la manière de Montfort

Cinquième mystère glorieux Le Couronnement de Marie

Nous vous offrons, Seigneur Jésus, cette cinquième dizaine en l'honneur du Couronnement de gloire de votre sainte Mère dans les cieux, et nous vous demandons, par ce mystère et par son intercession, la persévérance dans la vertu jusqu'à la mort et la couronne éternelle qui nous est préparée. Ainsi soit-il.

Notre Père... (Sur la vie éternelle)

[Puis, aux 10 Ave :]

1. L'Eglise du Christ est composée de l'Eglise militante (l'Eglise catholique sur la terre), l'Eglise souffrante (les âmes du Purgatoire) et l'Eglise triomphante (les élus dans le Ciel).

2. Ultimement, il n'y aura qu'une seule alternative : la mort éternelle ou la vie éternelle.

3. La mort éternelle avec ses peines en enfer : la peine du dam (privation de Dieu) et la peine du sens (le feu éternel).

4. La vie éternelle, c'est, essentiellement, la vision bienheureuse de la très sainte Trinité (ce que l'on appelle la vision béatifique).

5. Les corps participent à leur manière à ce bonheur éternel. Les qualités des corps glorieux : clarté, agilité, subtilité, impassibilité, immortalité.

6. Au ciel, les neuf chœurs des anges sont répartis en trois hiérarchies. 1° hiérarchie : les Séraphins, les Chérubins et les Trônes.

7. La 2° hiérarchie : les Dominations, les Principautés et les Puissances.

8. La 3° hiérarchie : les Vertus, les Archanges et les Anges.

9. Au Ciel, les saints du Paradis se répartissent en : Patriarches, Prophètes, Apôtres, Martyrs, Confesseurs, Vierges, saintes Femmes et Veuves.

10. Les saints mariaux les plus connus sont : saint Bernard, saint Dominique, saint Louis-Marie Grignon de Montfort, saint Alphonse-Marie de Liguori, saint Maximilien-Marie Kolbe.

Gloire au Père... [Puis :]

Grâces du mystère du Couronnement de Marie dans le ciel, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment persévérantes jusqu'à la mort. Ainsi soit-il.

¹ I. Sam. XVI, 7.

² Prov. XXIII, 26.

³ Ps LXXII, v.26, d'après la Vulgate.

Retraites mariales montfortaines 2012



❖ Retraite à Bitche (57)

du 23 au 28 juillet 2012 (mixte, 36 places)

Renseignements et inscriptions :
Abbé Rousseau ☎ 03.87.06.53.90.

❖ Retraite au Trévoux (29)

du 20 au 25 août 2012 (mixte, 24 places)

Renseignements et inscriptions :
Abbé Castelain ☎ 06.38.79.52.73.

❖ Retraite à Enney (CH)

du 24 au 29 septembre 2012 (mixte, 24 places)

Renseignements et inscriptions :
Domus Dei ☎ [0041] 26 / 921.11.38.

Traité de la douceur dans l'esprit du Père de Montfort



On sait que saint Louis-Marie Grignion de Montfort, qui avait un tempérament très vif, était devenu, à la fin de sa vie, un ange de douceur. Pie XII l'a souligné à l'occasion des cérémonies de la canonisation en 1947. Ce fut le combat spirituel et personnel de toute sa vie et le Bon Dieu a voulu souligner cette victoire par un fait providentiel : le dernier sermon que Montfort a donné à Saint-Laurent-sur-Sèvre est le célèbre sermon sur *L'amour et la douceur de Jésus* (*Œuvres complètes*, Editions du Seuil, pp. 1718-1726). Le fond de son exposé se trouve dans *L'Amour de la Sagesse éternelle* (n^{os} 117 à 132). Il en a même ramassé tous les éléments dans le cantique sur *Les charmes de la douceur* (cantique n^o 9 des *Œuvres complètes*, pp. 914-921).

Montfort avait, indubitablement, été frappé par l'enseignement de la Sagesse éternelle incarnée : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ». Cette douceur, il l'a acquise au contact de la Vierge Marie, *Inter omnes mitis, Douce entre toutes*, comme le dit si bien l'*Ave maris Stella*. La douceur est donc, il faut le dire, une vertu éminemment « montfortaine ». C'est pourquoi, il m'a semblé intéressant de reproduire, à partir du mois prochain, l'opuscule de l'abbé G.-T. Carron intitulé *La Douceur* (avec imprimatur).

L'abbé G.-T. Carron naquit à Rennes le 23 février 1760. Son active charité ne l'empêcha pas de se livrer aux exercices de son ministère, ainsi qu'à la composition d'un grand nombre de pieux ouvrages. Il mourut à Paris le 15 mars 1821. Son opuscule sur *La Douceur* est extrait de son ouvrage intitulé *La vertu parée de tous ses charmes*.



Colloque marial

(Lyon, 27 novembre 2010)

La Vierge Marie dans la vie des saints

saint Bernard, saint Dominique,
saint Alphonse de Liguori, saint Ignace,
saint Louis-Marie Grignion de Montfort,
sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus,
saint Maximilien Kolbe.

Coffret audio de 8 conférences en 8 CD

32 € + frais de port

☞ à commander directement au

Prieuré Saint-Irénée

56, rue d'Inkermann F - 69006 Lyon

☎ 04.78.52.27.61.



Lettres reçues



☞ « Je vous remercie infiniment pour votre bulletin qui m'apporte de beaux sujets de méditations chaque mois. »

☞ « Merci pour vos vœux de sainte année et le rappel du Tricentenaire de la rédaction du Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge qui nous a aiguillonnés pour lire le bulletin... et les très pratiques résolutions pour 2012 ! »

☞ « J'ai bien apprécié le programme [des résolutions 2012] figurant dans le dernier numéro et compte en faire mon profit ! »

❖ 1727 membres au 31 janvier 2012.

❖ **Le samedi 4 février 2012, la sainte messe** sera célébrée pour les membres vivants et défunts. **Ce jour-là**, les membres peuvent gagner une **indulgence plénière** (aux conditions habituelles).

❖ **Tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal.** Il doit être demandé au moment du don. Merci de libeller les chèques des dons à l'ordre de : *F.S.S.P.X. Confrérie Marie Reine des Cœurs.*

❖ **Veillez prier pour le repos de l'âme de Madame Marie-Annick Waeterloos**, membre de la *Confrérie*, décédée le 13 décembre 2011.



❖ **Responsable de la publication :**
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X.

❖ **Impression :** RDS Atlandoc, Nantes (44)